



## Message du SNUipp-FSU Isère

Mardi 10 septembre 2013

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école.

**Semaine de 4 jours et demi : chouette cette rentrée ?**

**Envoyez-nous vos témoignages.**

La semaine de 4 jours et demi s'est mise en place dans quelques communes du département dont Grenoble.

Nous nous sommes battus l'année dernière contre cette mise en place précipitée, décidée le plus souvent de manière unilatérale par les élus.

La réunion de rentrée du secteur Grenoble a débattu essentiellement sur ce sujet.

A Grenoble, nous savons bien qu'elle a eu lieu sans concertation avec les acteurs du terrain (les enseignants mais aussi les ATSEM, les agents d'entretien, les services de la Mairie, les MJC...).

En cette rentrée, de nombreuses questions ne sont pas réglées sur le plan concret et nous pouvons constater déjà, une forte dégradation de nos conditions de travail.

**Sur le plan concret, et les responsabilités de la Mairie, des constats et des questions en vrac :**

- le « déshabillage » du temps scolaire au profit du périscolaire : organisation du service des ATSEM avec la pause instituée sur le temps école et réduction du temps dévolu aux préparations de classe ; réduction des séances d'EPS des ETAPS avec report sur des activités du soir payantes ; réduction du temps des intervenants en musique... Sans parler des pressions diverses sur ces personnels pour leur faire avaler leurs nouveaux rythmes de travail.
- l'utilisation des locaux, des salles de classes, du matériel scolaire. La fermeture des écoles, qui en est responsable ?
- Des « référents », des animateurs recrutés la veille, voir quelques minutes avant leurs services !

**Concernant notre temps de service, la grande question : où caser « nos » 108 heures ???**

**Les APC :**

À la pause méridienne, en mangeant au lance-pierre tout en corrigeant quelques cahiers ?

Le soir, en jonglant avec les activités périscolaires ?

**Et les concertations, les rendez-vous avec les parents ?**

**Les animations pédagogiques :**

Là, on voit tout et n'importe quoi : dans certaines circonscriptions, il est demandé de se « réserver » un soir dans la semaine pour y assister ; nous sommes donc une profession avec un service d'astreinte et ne le savions pas !

***Cette question est également valable pour les TR à qui n'est pas précisé si leur service se fera sur 4 jours ou 4 jours et demi et qui donc, doivent se rendre disponible au cas où!***

Pour les horaires, il est parfois question d'animations pédagogiques de 17h30 à 20 h 30 ! Ben voyons ! Avec la classe le lendemain, parfois une bonne petite route pour rentrer chez soi, éventuellement quelques corrections ou ré ajustages pour la classe le lendemain, ... On sera frais comme des gardons pour raconter une histoire au petit avant de dormir ou toute autre activité non professionnelle. (Vivement samedi soir!!!) *A quand le retour du code soleil (ndlr) ?*

Pour les formations départementales, la question semble réglée : alors que l'année dernière la DASEN s'était engagée à ne pas toucher aux mercredis après-midis, elles sont toutes placées à ce moment là.

Avec les 4 mercredis après midi de rattrapage, ça fait pour certains d'entre nous 7 mercredis travaillés en entier, sur 36.

#### **Notre travail personnel :**

Après la classe qui finit plus tôt, si aucun élève ne nous est resté sur les bras, qu'aucun entretien, anim péda, APC ou concertation (voir plus haut) n'est prévu....

#### **Cerise sur le gâteau : les récrés :**

Ben oui, tout le monde sait que les enseignants sont de grands feignants.... alors là, dans certaines circonscriptions, on voit fleurir des directives qui frisent le grand n'importe quoi : des précisions à la minute, la définition d'un terme nouveau : la pause qu'il ne faut pas écrire dans l'emploi du temps....

Voir à ce sujet, l'article 4 <http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs1/default.htm>

Rappelons que le règlement intérieur départemental type n'a pas changé à ce sujet malgré la demande de la DASEN.

Lors du CDEN du 1<sup>er</sup> juillet, le Préfet a préconisé de se référer au texte national, laissant le soin aux enseignants d'organiser la journée en fonction de l'intérêt de tous.

**Le SNUipp-FSU demande une audience au Recteur et à la DASEN. Nous souhaitons nous y rendre porteurs de ce qui se passe dans les écoles ; nous avons besoin de vos témoignages, même succincts sur tous ces sujets. Alors, entre deux cahiers, 3 manuels, la course à la nounou ou au pain en rentrant à 21 heures chez vous, envoyez nous un petit mail à [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr)**

*Pas de réponse directement à ce message, adressez vos mails à [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr)*